

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Le Collège-Lycée « La Ville Davy » est un établissement scolaire agricole privé de Bretagne, du réseau CNEAP. Il offre des formations variées : générale (disciplines scientifiques), technologique (STAV), professionnelle (Bac Pro CGEA, GMNF et SAPAT), par apprentissage et formation continue, ou enseignement supérieur (BTS ACSE – Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole) à 550 jeunes à partir de la 4^e dans différents domaines d'études, historiquement l'agriculture, les services ou l'environnement.

L'établissement a une longue culture des mobilités internationales tant au niveau secondaire (un stage d'ouverture en milieu professionnel est proposé aux lycéens) qu'au niveau supérieur. Ainsi chaque année une centaine de

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

jeunes découvrent les réalités professionnelles d'un autre pays. Notre établissement participe ainsi pleinement à une des cinq missions de l'enseignement agricole : la coopération internationale

Tous les étudiants doivent réaliser un stage professionnel dans un pays non francophone. Ils restent principalement en Europe, dans les Iles Britanniques, les Pays-Bas, mais certains vont outremer en Amérique ou Océanie. La durée minimale obligatoire est 5 semaines.

Cette mobilité internationale fait partie intégrante du BTS ACSE. Elle permet à nos étudiants de compléter leur formation initiale en les mettant en situation, favorisant l'adaptabilité, améliorant leur employabilité, développant leur compétence linguistique, élevant leur niveau de qualification

Chaque mobilité est suivie, préparée pendant une année scolaire puis valorisée l'année suivante par l'équipe pédagogique.

Afin aussi d'améliorer les compétences de notre personnel, l'accompagnement de nos jeunes, et avoir une exemplarité des mobilités, nous incitons le personnel à partir en formation en Europe.

Nous souhaitons participer au programme européen Erasmus+ pour

- Poursuivre le travail initié dans le programme précédent
- Développer les mobilités longues de stage (deux mois) en Europe.
- Soutenir les mobilités du personnel.
- Favoriser l'accueil des jeunes Européens en mobilité de stage (envoyés par nos partenaires)
- Initier les mobilités d'étude (entrante et sortante) lorsque le diplôme BTS ACSE sera renouvelé.
- Poursuivre notre travail dans les ressources et usages pédagogiques numériques

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Notre établissement souhaite participer principalement à l'action clé 1 : La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur :

- Mobilités de stage des étudiants
- Mobilités de formation du personnel

Une équipe est en charge de l'organisation, la préparation et le suivi des mobilités : le comité de pilotage

Cette équipe est coordonnée par un enseignant : le coordinateur de la coopération internationale. Il a en charge, en relation directe avec la direction, les projets internationaux, recherche des partenaires, montage et suivi des dossiers ... Il dispose d'un bureau dédié équipé pour travailler et recevoir et échanger avec les étudiants, les membres du personnel.

Il échange régulièrement avec la direction sur les orientations, propose des projets et suit les orientations données par le projet d'établissement.

Il travaille en étroite relation avec le gestionnaire pour toute la partie financière (versement des aides à la mobilité, achat des titres de transport), la partie assurance et responsabilités.

L'équipe est en lien direct aussi avec le secrétariat, à l'interface entre le lycée, les partenaires et les familles, qui est informé des différentes situations et qui relaie les informations.

L'équipe de préparation et de suivi des mobilités étudiantes est composée en plus, du coordinateur de la formation, des enseignantes d'anglais et d'un enseignant chargé de la préparation des documents, convention, contrat. Ces enseignants assurent la diffusion des informations aux étudiants, effectuent une préparation au départ, réalisent une restitution et valorisation au retour.

L'équipe est complétée par la chargée de communication qui relaie les informations sur les réseaux des activités et mobilités réalisées.

Le coordinateur est en relation avec différents réseaux, qui l'appuient, les animateurs réseaux géographiques du ministère de l'agriculture, le réseau CNEAP et les réseaux régionaux RBS. Il relaie les informations à l'équipe.

Les mobilités de stage sortante engagent trois parties : l'étudiant, le partenaire étranger et l'établissement. Une convention, comportant les objectifs généraux et particuliers, est signée entre toutes ces parties avant le départ. L'expérience des mobilités nous permet de disposer d'un carnet d'adresses de professionnels de qualité, reconnus pour leurs qualités d'encadrement des jeunes, de qualifications professionnelles.

Nous maintenons des contacts avec des établissements partenaires (en lien aussi avec nos mobilités de lycéens) que nous sollicitons régulièrement pour ces mobilités sortantes.

Il nous arrive aussi de rechercher et proposer des lieux de stage en Bretagne pour des jeunes de nos partenaires.

Pour les mobilités formation du personnel, un suivi plus personnalisé pour mener à bien le projet est proposé. Les mobilités entrent dans un plan de formation générale pour améliorer les compétences du personnel et permettre à tous de se former.

Nous poursuivrons ainsi le programme précédent de la charte

Mobilités d'étude (entrante et sortante) des étudiants

L'obtention du BTSA ACSE permet d'acquérir 120 ECTS (décret du 15 mai 2007 du Ministère de l'Agriculture) Ce diplôme s'obtient par la réussite à des épreuves certificatives (dont une concerne la mobilité à l'étranger) et des épreuves terminales nationales. Nous ne sommes pas habilités à décomposer ces 120 ECTS.

Tous les BTSA sont en cours de rénovation. Le calendrier prévisionnel annonce pour la rentrée 2024/2025 la rénovation du diplôme ACSE, visant à mise en place de la semestrialisation, et la possibilité de décomposition des 120 ECTS. Notre équipe étudiera ce dossier avec attention dès qu'il sera possible. Nous souhaitons nous engager dans les mobilités sortantes d'études mais aussi entrantes.

Le lycée a déjà une expérience d'accueil de jeunes étrangers (mais non Européens) en formation supérieure, venant du Bénin ou Burkina Faso, pour les 2 ans du BTSA, mais aussi récemment des jeunes en service civique, volontaires internationaux venant des autres continents (Amérique du Sud, Afrique ou Asie)

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques.

A ce jour nous n'avons pas de projets sur cette action. Mais comme notre établissement a déjà participé à des actions clé 2 au niveau du lycée, nous souhaitons pouvoir saisir toute opportunité présentée par un de nos partenaires, ou lancer un projet initié en interne. Nous pourrions réutiliser les compétences des personnels impliqués pour les programmes précédents.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

La participation de notre établissement au programme Erasmus+ contribuera à

Améliorer les niveaux de qualification de nos étudiants en mettant en valeur les expériences vécues de ces mobilités pour former les diplômés dont l'Europe a besoin.

Améliorer la qualité et la pertinence de notre enseignement en mettant en lien notre formation avec les évolutions du monde agricole, en utilisant les cas concrets issus des mobilités.

EU Grants, Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA), V1.0 – 11.02.2020

Développer la dimension européenne des participants, en permettant de mieux appréhender la Politique Agricole Commune.

Faire le lien avec les entreprises et favoriser le développement local et régional en collaborant avec les partenaires et professionnels du monde agricole.

Nous souhaitons poursuivre ce qui a été initié lors du précédent programme. Nos objectifs sont limités par la taille de la promotion de nos étudiants (une vingtaine). Nos étudiants sont assez peu mobiles pour de longues durées (2 mois minimum) Si un ou deux étudiants, chaque année, acceptent ces mobilités nous aurons atteint notre objectif. Ce travail d'incitation est réalisé chaque année.

Pour le personnel, l'objectif annuel est du même ordre. Les mobilités, de formation, ont été initiées par quelques volontaires, mais le personnel reste en majorité difficile à mobiliser pour des formations.